



Union
Syndicale
Parlement Européen

FR

Vous avez été 1416 collègues à avoir répondu à notre enquête du 27 octobre sur le télétravail!

L'écrasante majorité (86%) a demandé le maintien des règles actuelles qui permettent une plus grande flexibilité: 1, 2 ou 3 jours/semaine en moyenne mensuelle de télétravail !

La DG PERS avait consulté le Comité du Personnel sur une révision de ces règles, en fait elle souhaite imposer une présence obligatoire aux bureaux d'au moins 2 jours.

Vous avez indiqué qu'imposer des règles plus rigides serait un énorme signal de méfiance de la part de l'administration envers le personnel du PE. Que vous vous sentez APPRÉCIÉS grâce aux règles actuelles, qui sont flexibles.

Ce n'était pas une surprise pour **USPE (L'UNION SYNDICALE du PE)** ! Vous étiez déjà nombreux à nous faire part de vos commentaires sur le télétravail après COVID ! Notre enquête n'a fait que les confirmer !

C'est sur cette base que **USPE**, avec la coopération de l'ETHOS et le soutien de l'U4U et Pluralist) a préparé des amendements que nos représentants ont soutenus lors du vote du 15 Novembre au Comité du Personnel

Des amendements qui maintiendraient le régime actuel de télétravail faute de quoi l'accès au télétravail de 3jours/semaine serait considérablement réduit.

Contrairement à la majorité du Comité du personnel, nous ne pensons pas que le Parlement "n'est pas prêt" à cette manière de travailler. Vous êtes prêts depuis deux ans et demi et vous avez passé le test haut la main.

USPE estime également que les changements proposés nuiraient, comme d'habitude, surtout aux collègues qui ont les revenus les plus bas: les parents isolés avec des revenus inférieures, les collègues avec des salaires minuscules qui font la navette avec le Luxembourg. Ce sera également difficile pour un grand nombre de collègues qui, entre-temps, ont été contraints de partager des bureaux alors qu'ils effectuent un travail nécessitant beaucoup de concentration, comme les traducteurs. Et tout cela dans un temps où les Collègues nous alarment des températures anormalement basses dans leurs bureaux!

Même si tous nos amendements n'ont pas été retenus, nous avons réussi à faire adopter l'introduction d'une nouvelle option, que vous attendez depuis longtemps, à savoir le télétravail depuis l'étranger! (une option disponible depuis longtemps pour les collègues d'autres institutions, mais absente au Parlement).

En plus, USPE demande instamment au Secrétaire général à conserver les règles flexibles actuelles, qui ont bien fonctionné et ont été appréciées par vous tous. Ne pas réparer si ce n'est pas cassé !

USPE continuera à se battre pour changer les mentalités et introduire le principe de CONFIANCE comme base de travail hybride au secrétariat du Parlement européen.

Rejoignez **USPE (L'UNION SYNDICALE du PE)**, le plus ancien syndicat des Institutions européennes! Contactez nous: uspe@europarl.europa.eu

Because Staff Matters!